

MENTION : **Information et communication**

Parcours : **Médias et médiatisations / Médiations culturelles et scientifiques / Numérique / Créations audiovisuelles / Communication des entreprises et des institutions / Enjeux et pratiques de la communication** (*accessible uniquement en L2*) / **Fondamentaux de la communication** (*accessible uniquement en L3*)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence mention Information et communication vise à offrir une approche pluridisciplinaire (sémiologie, sociologie, économie, etc.) de la communication et des médias, articulant savoirs théoriques (lectures, concepts...), analyses (liées au champ des médias...) et applications pratiques (ateliers en presse, radio, vidéo, Web, jeux...).

Cette formation associe au schéma du « général vers le particulier » et au cadrage théorique une démarche forte vers les mises en situation, études de cas, réalisations, études de terrain, etc.

La licence propose une approche d'un secteur spécifique de la communication. Les parcours ne commencent qu'en deuxième année, la spécialisation est progressive. Les cours de première année sont des cours généralistes.

Le parcours « Médias et médiatisation » vise à former les étudiants aux pratiques et aux enjeux de l'information et de la communication médiatique.

Le parcours « Numérique » propose de former les étudiants aux pratiques et aux enjeux des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le parcours « Médiations culturelles et scientifiques » entend former les étudiants aux enjeux de la communication dans le champ de la culture et aux pratiques de médiation dans les domaines de la création artistique, du patrimoine et des industries culturelles.

Le parcours « Communication des entreprises et des institutions » se propose de former aux différentes missions qui recoupent la communication d'entreprise et la communication appliquée au secteur des collectivités territoriales et des associations subventionnées par les pouvoirs publics.

Le parcours « Créations audiovisuelles » vise à accompagner et former à la pratique et à la découverte des enjeux de l'écriture scénaristique pour l'industrie culturelle dite de flux : séries, télé-réalités, talk-shows, jeux de plateau, jeux en ligne, documentaires et web documentaires, animation.

SPECIFICITES DE LA FORMATION

Soft skills

Ce nouveau cursus à l'université a été fondé sur l'ambition de promouvoir la créativité des étudiants, de mettre en valeur leur savoir-faire et de créer des circulations nouvelles entre compétences disciplinaires et capacités transversales. L'EC Méthodologie de l'expérience étudiante (M2E), destiné aux L1, mettra l'accent sur l'adaptation aux apprentissages universitaires et l'EC Projet personnel et professionnel (M3P), suivi par les L2 et L3, prendra la forme d'ateliers de mises en situation professionnelle.

Ces modules sont complétés par des formations relevant du catalogue So Skilled telles que « engagement étudiant », « apiculture » et « accueil handicap ».

Langues

Deux EC de langue par année d'étude (à l'exception de la L3, avec un seul EC). L'EC de langue est à choisir parmi les langues proposées par le Centre de langues (CDL). La plupart des cours de langues du CDL exigent le passage d'un test de niveau avant le début des cours qui détermine les enseignements que l'étudiant pourra suivre.

Les modalités d'inscription au test, selon la langue choisie, sont consultables sur <https://ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-du-cdl-informations>

PIX

PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Il est aussi un outil d'évaluation des compétences et connaissances numériques des élèves du collège et du lycée, des étudiants, des professionnels et des citoyens.

Chaque étudiant de licence doit valider dans le cadre de sa formation un module centré sur l'acquisition de compétences numériques, intitulé « Compétences numériques, préparation PIX ».

Des informations à ce sujet sont disponibles sur le site du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN) : <http://bapn.univ-paris8.fr/index.php/cours-informatique/pix-competences-numeriques>

UFR de rattachement

Culture et communication

Secrétariat : Bât. A, salle 334

☎ 01 49 40 71 68 / 66 56

@/ licence.infocom@univ-paris8.fr

Site Internet :

www.ufr-culture-communication.univ-paris8.fr

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent être admis en licence les étudiants titulaires :

- du baccalauréat
- d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS...)
- d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- d'une validation des études supérieures accomplies notamment à l'étranger.

Nota bene : Les étudiants recrutés par admission parallèle en L2 ou L3 suivent un parcours spécifique, légèrement différent de celui qu'ils auraient suivi s'ils étaient inscrits sur la totalité de la licence à Paris 8. Ainsi, les étudiants venant de BTS ou DUT n'effectuent pas obligatoirement de période d'insertion professionnelle lors de la troisième année mais se voient proposer un parcours académique approprié.

Modalités d'admission

Les modalités d'admission varient en fonction de la situation de chaque candidat (nationalité, pays de résidence, âge, type de diplôme, diplôme français ou étranger, candidat déjà ou jamais inscrit dans l'enseignement supérieur français, ...).

Pour connaître la procédure qui correspond à votre profil, connectez-vous sur le site de l'Université <https://appscol.univ-paris8.fr/infoDevu>

ATTENDUS PARCOURSUP

Aux attendus nationaux s'ajoutent des attendus spécifiques :

- Un excellent niveau à l'écrit : maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe, de l'argumentation, de la synthèse et de la dissertation, ainsi qu'un goût pour la lecture et la rédaction.
- Un intérêt pour les sciences humaines et sociales, les grands enjeux du monde contemporain, ainsi qu'une lecture régulière de l'actualité sur tous les supports (papier, électronique, mobile...).

Est opérée une analyse des notes de français de première, du bac français et de toutes les matières relatives aux lettres et sciences humaines : Philosophie, Histoire-géographie, langues vivantes, Sciences économiques et sociales. Une attention particulière à la qualité de la lettre de motivation (« projet de formation motivé ») est également portée. Une éventuelle expérience dans le domaine de la communication est un plus : participation au journal lycéen, tenue d'un blog, stage de découverte dans le milieu des médias et de la communication, etc.

Un parcours original sera apprécié également et notamment des éléments tangibles concernant un engagement dans la vie sportive et/ou culturelle.

Spécialités de baccalauréat préconisées

- | | | |
|--|--|---|
| ☒ Arts | ☐ Biologie-écologie | ☐ Mathématiques |
| ☒ Numérique et sciences informatiques | ☒ Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques | ☒ Humanités, littérature et philosophie |
| ☒ Langues, littératures et cultures étrangères | ☐ Physique-chimie | ☐ Sciences de la vie et de la Terre |
| ☐ Sciences de l'ingénieur | ☒ Sciences économiques et sociales | ☒ Littérature, langues et cultures de l'Antiquité |

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

La licence se compose de cours fondamentaux, cours méthodologiques, et cours pratiques. Aucun cours en « amphi » n'est prévu. La licence combine des enseignements de tronc commun (2/3 des cours) et des enseignements de spécialisation (1/3 des cours) qu'il faut choisir dès la première année, parmi 5 parcours possibles.

Parcours « Médias et médiatisation »

Le parcours « Médias et médiatisation » vise à former les étudiants aux pratiques et aux enjeux de l'information et de la communication médiatique. L'activité de médiatisation dépasse largement le seul métier de « journaliste », trop idéalement incarné par la figure du présentateur-vedette ou l'éditorialiste de la presse de référence : elle concerne en réalité une grande variété de métiers, qui gravitent dans et autour de ce que l'on peut appeler le « champ médiatique », et qui recouvrent l'ensemble des structures et des acteurs qui interviennent dans la production médiatique. Les cours de ce parcours permettent d'explorer la diversité de ces pratiques professionnelles ; d'acquérir les savoir-faire techniques indispensables au monde des médias ; et d'engager une réflexion problématique sur les évolutions de la « société de l'information », ses enjeux culturels, économiques et politiques. Un large panorama de notions et d'outils professionnels en usage dans le « champ médiatique » est ainsi présenté et directement expérimenté par les étudiants : conception et réalisation de supports de communication médiatique (communiqués, dossiers de presse, campagnes de promotion, media planning...), découverte des procédures de travail (fonctionnement des entreprises de presse, radio, télévision, communication), apprentissage des techniques rédactionnelles (genres journalistiques, documentation, rewriting...), compréhension des objectifs et des représentations professionnelles (contraintes structurelles et symboliques).

Parcours « Communication des entreprises et des institutions »

Le parcours « Communication des entreprises et des institutions » se propose de former des étudiants aux différentes missions qui recoupent la communication d'entreprise (susceptibles d'évoluer soit dans des directions de la communication et des ressources humaines au sein de grandes entreprises, soit dans de petites structures de conseil spécialisées dans la communication), et des spécialistes de la communication appliquée au secteur des collectivités territoriales et des associations subventionnées par les pouvoirs publics. En proposant une conception de la communication des organisations qui dépasse la seule communication d'entreprise, l'objectif est d'amener les étudiants à découvrir l'ensemble des savoirs et des savoir-faire nécessaires aux fonctions de la communication des organisations, dans des champs d'insertion professionnelle variés : formation, études, audits, conseil, secteur des entreprises, associatif, institutionnel (collectivités locales et territoriales, secteur public...).

Parcours « Médiations culturelle et scientifique »

Le parcours « Médiations culturelle et scientifique » vise à former les étudiants aux pratiques et aux enjeux d'un secteur très médiatisé, proche de l'événementiel et du culturel. Elle permet d'approcher dans cet entre-deux qu'est la médiation la figure du « passeur de cultures », dont la fonction est multiple, kaléidoscopique, mouvante.

Les cours de ce parcours permettront d'explorer cet espace particulier qui est celui de la médiation culturelle, espace où naissent, se tissent et se réaffirment les liens entre des publics et des expressions artistiques, des patrimoines, des connaissances, des moments, des "objets culturels"... à admirer, à consommer, à s'approprier, à partager... Quels savoirs, compétences, réflexions éthiques, déontologiques, politiques... doit mobiliser le médiateur pour mener à bien ses missions ? À quelles techniques doit-il s'initier ? Quels savoir-faire doivent le guider dans les pratiques concrètes de son métier ?

Parcours « Numérique »

Orienté vers un secteur extrêmement dynamique (en termes d'emploi, de Masters possibles, d'objets de recherche), le parcours « Numérique » propose de former les étudiants aux pratiques et aux enjeux des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La formation, peu technique, permet de comprendre dans son ensemble l'écosystème du multimédia, d'identifier les organisations porteuses de projets multimédias (annonceurs, éditeurs, agences) et de découvrir la diversité des pratiques professionnelles. Les cours de ce parcours permettent d'explorer tous les aspects d'un projet sur Internet, mobile... : découverte des modèles économiques propres aux nouveaux médias, conception et réalisation d'une interface graphique, apprentissage des règles ergonomiques, réflexion sur l'architecture de l'information, gestion des développements, rédaction des contenus, promotion et référencement. Les cours de spécialisation forment également au maniement des outils de conception, d'animation numérique et de « CMS/SGI » indispensables).

Parcours « Créations audiovisuelles »

Ce parcours propose d'accompagner les étudiants dans la pratique et la découverte des enjeux de l'écriture scénaristique pour l'industrie culturelle dite de flux : séries, télé-réalités, talk-shows, jeux de plateau, jeux en ligne, documentaires et webdocumentaires, web séries, animation, voire écriture publicitaire. Pour y prétendre, les étudiants doivent avoir manifesté un goût ancien et ancré pour l'écriture. Tout en les aidant à travailler leur créativité, la formation aura aussi pour but d'initier les étudiants aux enjeux et pratiques des industries créatives actuelles par des rencontres avec des professionnels notamment.

Programme pédagogique (enseignements de tronc commun)

Tous les étudiants suivent des cours de tronc commun tout au long de leurs trois années d'études, en parallèle à leurs enseignements de parcours.

Enseignements fondamentaux

Anthropologie de la communication (L1, 36h, 6 ECTS) ; Histoire de la communication (L1, 36h, 6 ECTS) ; Psychologie de la communication (L1, 36h, 6 ECTS) ; Sociologie de la communication (L1, 36h, 6 ECTS) ; Droit de la communication (L2, 36h, 5 ECTS) ; Économie de la communication (L2, 36h, 5 ECTS) ; Esthétique de la communication (L2, 36h, 5 ECTS) ; Sémiologie de la communication (L3, 36h, 6 ECTS) ; Approches croisées (L3, 2 x 18h, 2 x 3 ECTS).

Enseignements méthodologiques

Méthodologie du travail universitaire écrit « M2E » (L1, 2 x 18h, 2 x 1 ECTS) ; Méthodologie du travail universitaire oral « M2E » (L1, 2 x 18h, 2 x 1 ECTS) ; Rhétoriques de l'image et du son (L1, 36h, 6 ECTS) ; Veille informationnelle & Recherche documentaire (L1, 18h, 3 ECTS) ; Lecture critique de l'actualité (L1, 36h, 3 ECTS) ; Techniques d'enquêtes en sciences sociales (L2, 36h, 3 ECTS) ; Analyse du discours médiatique (L2, 36h, 4 ECTS) ; Techniques de marketing (L2, 36h, 3 ECTS) ; Gestion de projet (L2, 36h, 3 ECTS) ; Panorama de la recherche en SIC (L3, 36h, 6 ECTS) ; Période d'expérience professionnelle : soutenance et mémoire (L3, 20 ECTS).

Enseignements pratiques

Les enseignements de réalisation (2 ateliers en tronc commun, plus 3 dans chaque parcours) ont pour objectif la conception et la mise en oeuvre d'objets de communication dans différents domaines techniques : presse, radio, télé, ou multimédia. Les ateliers sont des cours de 36h et correspondent à 3 ou 4 ECTS chacun.

Enseignements transversaux

5 cours de langue vivante sont obligatoires sur l'ensemble de la licence (2, 3 ECTS selon les semestres : 11 ECTS en tout) ; 3 cours libres sont à choisir parmi l'offre des formations existantes à Paris 8 (7 ECTS en tout) ou EC soft Skills - possibilité de faire valoir une « Initiative étudiante » à la place d'un cours libre dans l'UE Transversales du semestre 5 ; 4 cours d'informatique (L1, 3 x 18h + 1 de 36h 7 ECTS en tout) ; EC M3P (Projet professionnel, recherche de poste) (L2 18h 2 ECTS).

Pré-professionnalisation

Deux périodes d'insertion professionnelle sont prévues dans le diplôme : l'une de 2 mois (minimum), l'autre de 3 mois (minimum). La première est réalisée par l'étudiant au cours des deux premières années de sa licence (de préférence pendant les vacances scolaires), la seconde pendant le sixième semestre, banalisé, c'est à dire qu'aucun cours n'a lieu au semestre 6 pour les étudiants de troisième année (hors admissions parallèles en L3 direct). (4 et 10 ECTS).

Programme pédagogique (enseignements de parcours)

En parallèle aux cours de tronc commun, les étudiants suivent les enseignements de leur parcours, dont le nombre croît avec le nombre de semestres. Au second semestre, les étudiants choisissent un cours spécialisé qui définira leur choix de parcours à l'issue de leur première année.

Cours du parcours « Médias et médiatisation »

Problématiques du champ professionnel des médias (L1, 36h, 4 ECTS) ; Histoire du journalisme et des médias (L2, 36h, 3 ECTS) ; Enquêter sur les pratiques professionnelles des journalistes (L2, 36h, 2 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Écrire l'information » (L2, 36h, 3 ECTS) ; Cours thématique (L2, 36h, 3 ECTS) ; Création et développement d'outils médiatiques (L2, 36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Travailler dans la production audiovisuelle » (L2, 36h, 3 ECTS) ; Méthodes de promotion médiatique : « Les relations de presse » (L3, 36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Informer en réseaux » (L3, 36h, 4 ECTS) ; Projet tuteuré (L3, 10 ECTS).

Cours du parcours « Communication des entreprises et des institutions »

Problématiques professionnelles du champ de la communication des entreprises et des institutions (L1, 36h, 4 ECTS) ; Histoire de la communication des organisations (L2, 36h, 3 ECTS) ; Enquêter sur les pratiques de communication en entreprise (L2, 36h, 2 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Communiquer pour les médias traditionnels et les médias sociaux » (L2, 36h, 3 ECTS) ; Cours thématique (L2, 36h, 3 ECTS) ; Création et développement d'outils de communication des organisations (L2, 36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Le plan de communication » (L2, 36h, 3 ECTS) ; Stratégies et promotion des entreprises et des institutions (L3, 36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Communication visuelle » (L3, 36h, 3 ECTS) ; Projet tuteuré (L3, 10 ECTS).

Cours du parcours « Médiations culturelle et scientifique »

Problématiques professionnelles du champ de la médiation culturelle et scientifique (L1, 36h, 4 ECTS) ; Histoire de la médiation culturelle et scientifique (L2, 36h, 3 ECTS) ; Enquêter sur les pratiques de médiation (L2, 36h, 2 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Organisation d'un événement culturel » (L2, 36h, 3 ECTS) ; Cours thématique (L2, 36h, 3 ECTS) ; Création et développement de l'exposition artistique (L2, 36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Créer un objet patrimonial » (L2 36h, 3 ECTS) ; Méthodes de promotion des événements culturels (L3, 36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé : « La science en culture » (L3, 36h, 3 ECTS) ; Projet tuteuré (L3, 10 ECTS).

Cours du parcours « Numérique »

Problématiques professionnelles du numérique (L1, 36h, 4 ECTS) ; Histoire des réseaux numériques (L2, 36h, 3 ECTS) ; Enquêter sur les pratiques professionnelles du numérique (L2, 36h, 2 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Créer un site web dynamique » (L2, 36h, 3 ECTS) ; Cours thématique : « Culture numérique » (L2, 36h, 4 ECTS) ; Création et développement d'outils pour le numérique (L2, 36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Maîtriser le graphisme web » (L2, 36h, 3 ECTS) ; Méthodes de promotion d'un produit numérique (L3, 36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé « Réaliser des vidéos pour le web » (L3, 36h, 3 ECTS) ; Projet tuteuré (L3, 10 ECTS).

Cours du parcours « Créations audiovisuelles »

Problématiques professionnelles du champ (L1, 36h, 4 ECTS) ; Histoire des écritures sérielles et audiovisuelles (L2, 36h, 3 ECTS) ; Enquêter sur la scénarisation, ses pratiques, ses professionnels (L2, 36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé « Écrire pour les supports audiovisuels » (L2, 36h, 3 ECTS) ; Cours thématique (L2, 36h, 4 ECTS) ; Création et développement d'un projet audiovisuel (L2, 36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé « Nouveaux formats éditoriaux » (L2, 36h, 3 ECTS) ; Méthodes de promotion d'un produit audiovisuel (L3, 36h, 4 ECTS) ; Atelier spécialisé : « Transmédias » (L3, 36h, 3 ECTS) ; Projet tuteuré (L3, 10 ECTS).

Périodes d'insertion professionnelle

Les étudiants de licence accomplissent deux périodes d'insertion professionnelle (stages ou contrat), l'une de 2 mois (minimum) au cours des deux premières années de sa licence (de préférence pendant les vacances scolaires), et le second de 3 mois (minimum) pendant le sixième semestre, banalisé. Les modalités d'évaluation ne sont pas les mêmes : la première période d'insertion professionnelle donne lieu à un rapport simple, la seconde à un mémoire problématisé et une soutenance publique devant jury, complétée par l'évaluation de trois documents : un rapport intermédiaire, un mémoire final, et une présentation vidéoprojetée.

Projet tuteuré

Tous les étudiants doivent réaliser un projet tuteuré, inclus dans leur parcours, pour un partenaire extérieur, en autonomie mais avec le soutien d'un enseignant qui « tuteur » le projet à l'occasion de 3 rendez-vous et de nombreuses communications électroniques. Exemples : conception d'événements culturels, réalisation d'objets de communication visuelle, audiovisuelle ou multimédia, volets « communication » dans les projets humanitaires ou autres, projets de médiation...

Soft skills

Ce nouveau cursus à l'université a été fondé sur l'ambition de promouvoir la créativité des étudiants, de mettre en valeur leur savoir-faire et de créer des circulations nouvelles entre compétences disciplinaires et capacités transversales. L'EC Méthodologie de l'expérience étudiante (M2E), destiné aux L1, mettra l'accent sur l'adaptation aux apprentissages universitaires et l'EC Projet personnel et professionnel (M3P), suivi par les L2 et L3, prendra la forme d'ateliers de mises en situation professionnelle. Ces modules sont complétés par des formations relevant du catalogue So Skilled telles que « engagement étudiant », « apiculture » et « accueil handicap ».

Programme spécifique des étudiants entrant par admission parallèle en deuxième année de licence

Les étudiants admis par équivalence en L2 suivent un programme pédagogique spécifique de 120 ECTS (60 ECTS en L2 et 60 ECTS en L3) intitulé « Enjeux et pratiques de la communication ».

• Enseignements fondamentaux

Anthropologie de la communication (L2 36h, 4 ECTS) ; Psychologie de la communication (L2 36h, 4 ECTS) ; Sociologie de la communication (L2 36h, 4 ECTS) ; Économie de la communication (L2 36h, 4 ECTS) ; Histoire de la communication (L2 36h, 4 ECTS) ; Esthétique de la communication (L2 36h, 4 ECTS) ; Droit de la communication (L2 36h 4 ECTS) ; Sémiologie de la communication (L3 36h 6 ECTS) ; Panorama de la recherche en SIC (L3 36h 6 ECTS) ; Approches croisées (L3, 2 x 18h, 2 x 3 ECTS).

• Enseignements méthodologiques

Analyse du discours médiatique (L2 36h, 2 ECTS) ; Techniques d'enquêtes en sciences sociales (L2 36h, 3 ECTS) ; Rhétorique de l'image et du son (L2 36h 2 ECTS) ; Gestion de projet (L2 36h 3 ECTS) ; Technique de marketing (L2 36h 3 ECTS) ; Veille informationnelle (L2 18h 2 ECTS).

• Enseignements professionnels (cours à choisir parmi les 5 parcours existants)

Histoire du champ professionnel (36h, 3 ECTS) ; Atelier spécialisé (L2 36h, 1 ECTS) ; Atelier spécialisé (L3 36h, 3 ECTS) ; Projet tuteuré (L3, 10 ECTS).

• Enseignements pratiques et transversaux

1 cours de langue vivante (36h, 3 ECTS) ; 3 cours d'informatique (L2, 3 x 18h 3 ECTS en tout) ; 2 cours libres qui sont à choisir parmi l'offre des formations existantes à Paris 8 (5 ECTS en tout) ; EC M3P (Projet professionnel, recherche de poste) (L2 18h 2 ECTS).

Programme spécifique des étudiants entrant par admission parallèle en troisième année de licence

Les étudiants admis par équivalence en L3 suivent un programme pédagogique spécifique de 60 ECTS intitulé « Fondamentaux de la communication ».

• Enseignements fondamentaux

Anthropologie de la communication (36h, 3 ECTS) ; Psychologie de la communication (36h, 3 ECTS) ; Sociologie de la communication (36h, 3 ECTS) ; Économie de la communication (36h, 3 ECTS) ; Histoire de la communication (36h, 3 ECTS) ; Esthétique de la communication (36h, 3 ECTS) ; Droit de la communication (36h, 3 ECTS) ; Sémiologie de la communication (36h, 3 ECTS) ; Panorama de la recherche en SIC (36h, 4 ECTS) ; Approches croisées (2 x 18h, 2 x 3 ECTS).

• Enseignements méthodologiques

Analyse du discours médiatique (36h, 3 ECTS) ; Techniques d'enquêtes en sciences sociales (36h, 2 ECTS) ; Rhétorique de l'image et du son (36h, 2 ECTS) ; Veille informationnelle (18h, 2 ECTS) ; Initiation à la recherche en SIC (36h, 6 ECTS) ; Gestion de projet (36h, 2 ECTS) ; Technique de marketing (36h, 2 ECTS).

• Enseignements professionnels (2 cours sur les 4 proposés à choisir dans les 5 parcours existants)

Histoire du champ professionnel (36h, 2 ECTS) ; Thématique du champ professionnel (36h, 2 ECTS) ; Problématique du champ professionnel (36h, 2 ECTS) ; Atelier spécialisé (36h, 2 ECTS).

• Enseignements pratiques et transversaux

1 cours de langue vivante (36h, 3 ECTS) ; 1 cours libre qui est à choisir parmi l'offre des formations existantes à Paris 8 (3 ECTS) ; possibilité de choisir entre le Projet tuteuré ou EC Coopérative ou Période d'expérience professionnelle (10 ECTS).



MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

La licence « Information et communication » est évaluée en contrôle continu.

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances qui s'appliquent à l'université Paris 8 est voté pour chaque année universitaire en Commission de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Ces modalités peuvent être complétées par chaque formation dans une annexe afin de tenir compte de leurs spécificités et de leurs orientations pédagogiques. Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu est proposé au sein de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et leurs annexes sont communiquées aux étudiants de préférence avant le début des cours ou au plus tard trois semaines après le début de ceux-ci.

Elles sont également accessibles sur le site de l'université dans la rubrique « Organisation des études » de l'onglet Études & diplômes (<https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>)

FORMATION CONTINUE

Le statut "Formation continue" couvre le fait d'avoir un financement (CPF, OPCO, Région, Pôle emploi) et nécessite un suivi administratif de l'assiduité.

Pour votre dossier de financement vous pouvez demander un devis par mail à info-df@univ-paris8.fr

POURSUITES D'ETUDES

Plus de 300 masters en communication attendent les étudiants. Au sein de l'UFR, depuis 2021, 3 masters distincts peuvent les accueillir : **Industries culturelles, Culture et communication, Information et communication.**

Après la L2, les étudiants peuvent se tourner vers la licence professionnelle interne « Techniques journalistiques pour les nouveaux médias ».

SCUIO-IP

Information, orientation,
insertion professionnelle

☎ 01 49 40 67 17

scuio@univ-paris8.fr

Service accueil handicap

Aménagements
pédagogiques pour les étudiants
en situation de handicap

☎ 01 49 40 67 92 / 71 47

accueil.handicap@univ-paris8.fr

SERCI

Mobilité étudiante

☎ 01 49 40 64 12 / 70 68

outgoing@univ-paris8.fr



**So
Skilled!**

CULTEVEZ VOS
SOFT SKILLS
LIBÉREZ VOS
TALENTS